

L'inform'EAU

DANS CE NUMÉRO

- Journée des associations (1)
- Le suivi de la qualité de l'eau (2)
- Inventaire des milieux humides: Nouvel outil disponible pour les protéger (3)
- Testez vos connaissances (4)
- Les réponses (5)
- Un exemple d'aménagement idéal (6)
- Plan d'action pour un aménagement durable du territoire de la municipalité d'Austin (7)

INSCRIPTION AU BULLETIN

Afin de recevoir le bulletin L'inform'EAU à votre adresse courriel, il suffit de vous inscrire directement sur le site internet du RAPPEL au www.rappel.qc.ca.

1. Cliquez sur le menu **Communications**
2. cliquez sur **Inscrivez-vous à l'inform'EAU**
3. Sur cette page, vous n'avez qu'à inscrire votre nom et votre courriel

Nous invitons toutes les associations à faire parvenir le présent numéro du bulletin d'août 2014 à **TOUS** leurs membres individuellement et les inviter à s'abonner personnellement.

Bonne lecture à tous!

VOTRE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS



DATE: 25 avril 2015

HEURE: 9h00 à 16h00

LIEU : Salle communautaire Sainte-Catherine-de-Hatley -
- 35, Chemin de North Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley,

Si vous n'avez pas reçu votre invitation et que vous désirez assister à la journée des associations, nous vous invitons à consulter l'onglet « Vie Associative » et « Journée des associations / AGS » de notre site internet: www.rappel.qc.ca

Le printemps est arrivé et comme à chaque année, votre regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et bassins versants (RAPPEL) organise, une journée dédiée à ses associations. À la veille de la saison estivale, vous êtes invités à venir échanger avec d'autres associations de la région qui, tout comme vous, déploient beaucoup de talent et d'énergie à la protection de l'eau.

EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE (AGS) SERA TENUE DANS LE CADRE DE VOTRE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS. Une assemblée très importante qui traitera de l'avenir du RAPPEL. En tant qu'association membre, vous serez appelé à choisir entre le statut actuel d'OSBL du RAPPEL ou le statut de RAPPEL – coopérative de solidarité. Prenez note que tout l'avant-midi de la journée des associations sera consacrée au déroulement de cette assemblée générale et spéciale.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Projet du RAPPEL

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis plus d'une décennie, le RAPPEL se spécialise dans le suivi de la qualité de l'eau. Chaque année, plusieurs associations pour la protection des lacs font confiance au RAPPEL pour le suivi de la qualité de leur eau. C'est plus d'une quarantaine de lacs que le RAPPEL a suivi au fil des années en collectant plusieurs échantillons afin de dresser un portrait de l'état de santé de ces lacs. Un suivi adéquat a permis à ces associations de voir et de comprendre l'évolution de la qualité de leur eau et d'appliquer des actions concrètes lorsque nécessaire. Mieux vaut prévenir que guérir et c'est aussi vrai pour la santé de nos lacs qui évolue constamment.



Pourquoi est-il important d'obtenir des données sur la qualité de son lac? L'objectif principal du suivi de la qualité de l'eau est de détecter les variations temporelles de la qualité de l'eau et de comprendre l'origine d'éventuelles sources de pollution. En somme, on vise à :

- Établir le portrait du lac en évaluant la qualité actuelle de l'eau afin d'établir son niveau trophique (eutrophe, mésotrophe ou oligotrophe) et de suivre son évolution;
- Identifier les apports de polluants au plan d'eau par le suivi des tributaires;
- Cibler les sous-bassins ou les secteurs qui contribuent le plus à la problématique afin de prioriser les actions correctives dans le bassin versant.

Les résultats des analyses vous donnent des pistes de solution!

Tous les échantillons d'eau et les données récoltés passent par un processus d'analyse et les résultats obtenus permettent efficacement de déterminer la qualité de l'eau d'un lac. Les résultats permettent aussi de cibler les zones à risque et les potentielles sources de contamination.

On passe à l'action! Une fois les résultats de la qualité de l'eau dévoilés, il faut mettre en place un plan d'action pour établir des mesures préventives ou correctives, dépendamment des besoins. Les informations obtenues par le suivi de la qualité de l'eau sont précieuses, puisqu'elles permettent d'agir avant qu'il ne soit trop tard! Un lac est un écosystème fragile qui dépend des activités et des tributaires qui l'entourent. Le RAPPEL recommande souvent de procéder à la caractérisation des cours d'eau jugés problématiques. À cette étape, une visite terrain permet d'identifier et de localiser les sources de contaminants ou de sédiments (foyers d'érosion). Par la suite, des recommandations d'aménagements sont émises et des plans et devis pour les travaux sont réalisés. Finalement, on termine avec les travaux d'intervention sur le terrain, lorsque nécessaire.

Contactez notre chargée de projets pour les suivis de qualité de l'eau afin d'en connaître davantage sur ce service:

Cybelle Boucher, Technicienne en écologie

cybelle.boucher@rappel.qc.ca



INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES: NOUVEL OUTIL DISPONIBLE POUR MIEUX LES PROTÉGER - MRC DE LA HAUTE YAMASKA

Consciente de l'importance de ses milieux humides et devant la pression que présente le développement urbain, la MRC de La Haute-Yamaska est fière d'avoir bonifié la cartographie existante en complétant récemment son **projet d'inventaire des milieux humides dans les secteurs de son territoire où ils sont particulièrement vulnérables**.

L'inventaire révèle que des milieux humides parsèment près de 12 % de la zone d'étude de 2 025 hectares correspondant aux zones qui sont les plus susceptibles de connaître du développement urbain ou résidentiel dans les prochaines années. **Au total, 251 milieux humides ont été inventoriés sur le terrain, dont 154 n'apparaissant pas sur les cartes antérieures.** Plus de 238 hectares de milieux humides ont ainsi été cartographiés, lesquels ont tous été validés sur le terrain.

Ce projet découle de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) de la MRC qui identifie prioritaires les zones sujettes au développement urbain. La MRC a coordonné cet inventaire des milieux humides au nom des municipalités de Roxton Pond, Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford et Warden. Quant aux autres municipalités du territoire de la MRC, elles avaient soit déjà réalisé un tel inventaire, soit que leur territoire n'incluait pas de zones identifiées prioritaires au PDE.

Aux fins de ce projet, un mandat a été octroyé à la firme Groupe Hémisphères dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public. L'équipe de biologistes a parcouru le territoire à l'étude au cours de l'été 2014 pour délimiter les milieux concernés et récolter des données utiles à leur connaissance. L'inventaire de la MRC a ainsi permis de bonifier la cartographie existante, dont celle de Canards illimités Canada, dans les secteurs couverts par l'étude.

Selon le Préfet, monsieur Pascal Russell, « **il s'agit de milieux précieux qui nous rendent de multiples services, en plus d'être des lieux de biodiversité exceptionnels. Un milieu humide se compare parfois à une éponge, qui retient et ralentit les eaux de pluie, et à un rein, qui filtre les eaux chargées en sédiments et en nutriments. Il faut donc revoir notre rapport à l'environnement en reconnaissant leur importance cruciale** ».

Grâce à cette importante bonification de la cartographie des milieux humides, combinée avec les études préalablement réalisées par les municipalités de Waterloo et de Granby, la MRC dispose maintenant d'un portrait plus détaillé des milieux humides dans les zones sujettes au développement urbain sur l'ensemble de son territoire. Cette connaissance accrue des milieux humides permettra aux municipalités de mieux les protéger en favorisant un développement harmonieux de leur territoire.

Pour plus d'informations:
Organisation:
MRC de La Haute-Yamaska
Adresse:
142, rue Dufferin, bureau 100
Granby, Québec
Canada, J2G 4X1
www.haute-yamaska.ca

Article cité de façon intégrale

Disponible en ligne – Le réseau d'information municipale du Québec:

http://www.rimq.qc.ca/detail_news.php?ID=519954&titre=Inventaire+des+milieux+humides+--+Nouvel+outil+disponible+pour+mieux+les+prot%C3%A9ger&cat=;13

IDENTIFIEZ LES 10 ERREURS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Cette famille de riverains aimerait améliorer la qualité de l'eau de son lac. 10 erreurs et impacts environnementaux ont été identifiés dans leur aménagement paysager illustré ci-dessous.

Testez vos connaissances en trouvant les erreurs et les impacts environnementaux qui en découlent.

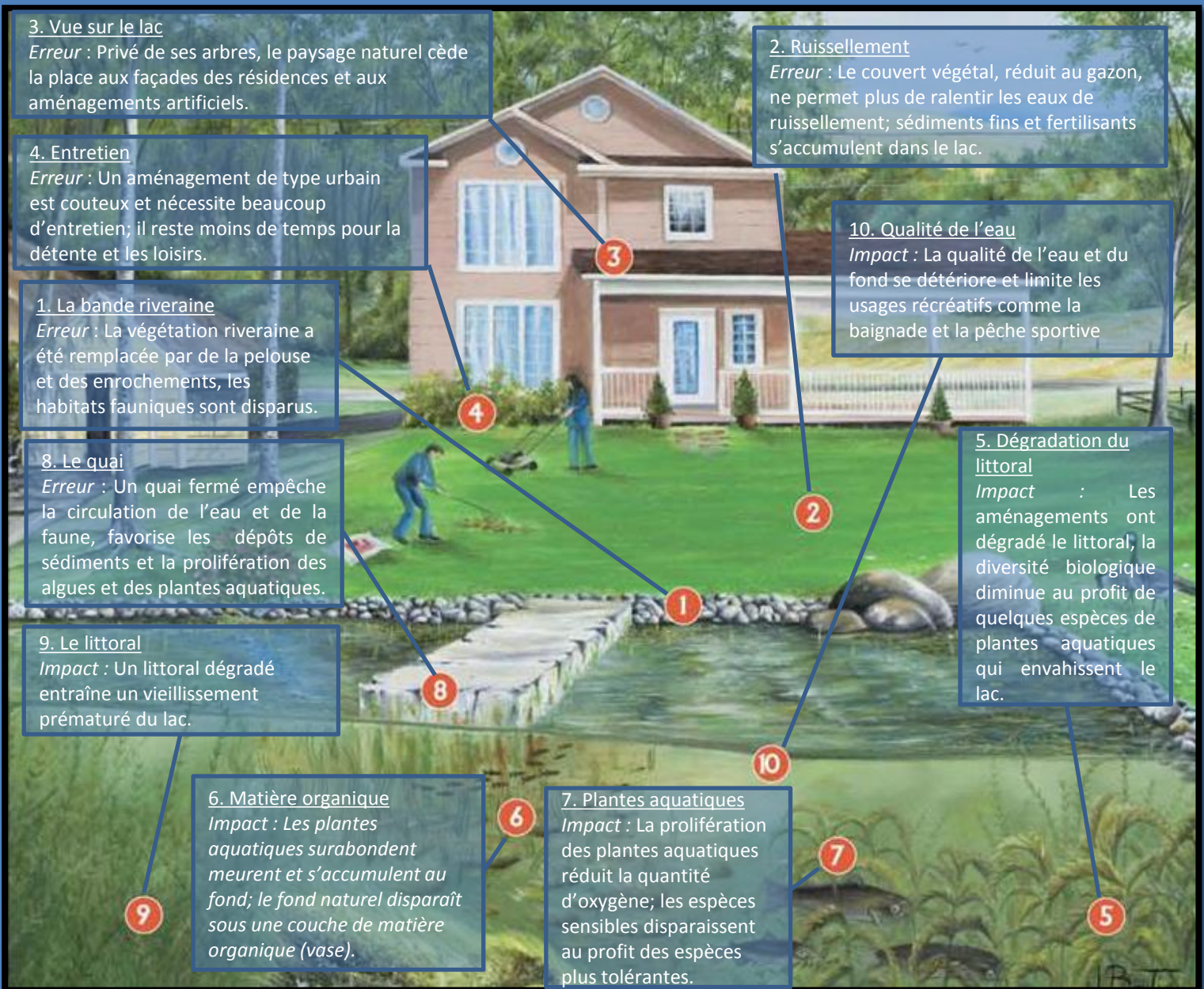
Voir à la page suivante pour connaître les réponses et les bons gestes à poser.



LES RÉPONSES – IDENTIFIEZ LES 10 ERREURS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Cette famille de riverains aimerait améliorer la qualité de l'eau de son lac. 10 erreurs et impacts environnementaux ont été identifiés dans leur aménagement paysager illustré ci-dessous.

VOICI LES RÉPONSES:



3. Vue sur le lac
Erreur : Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.

2. Ruissellement
Erreur : Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins et fertilisants s'accumulent dans le lac.

4. Entretien
Erreur : Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.

10. Qualité de l'eau
Impact : La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite les usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive

1. La bande riveraine
Erreur : La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus.

5. Dégradation du littoral
Impact : Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.

8. Le quai
Erreur : Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.

9. Le littoral
Impact : Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.

6. Matière organique
Impact : Les plantes aquatiques surabondent meurent et s'accumulent au fond; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).

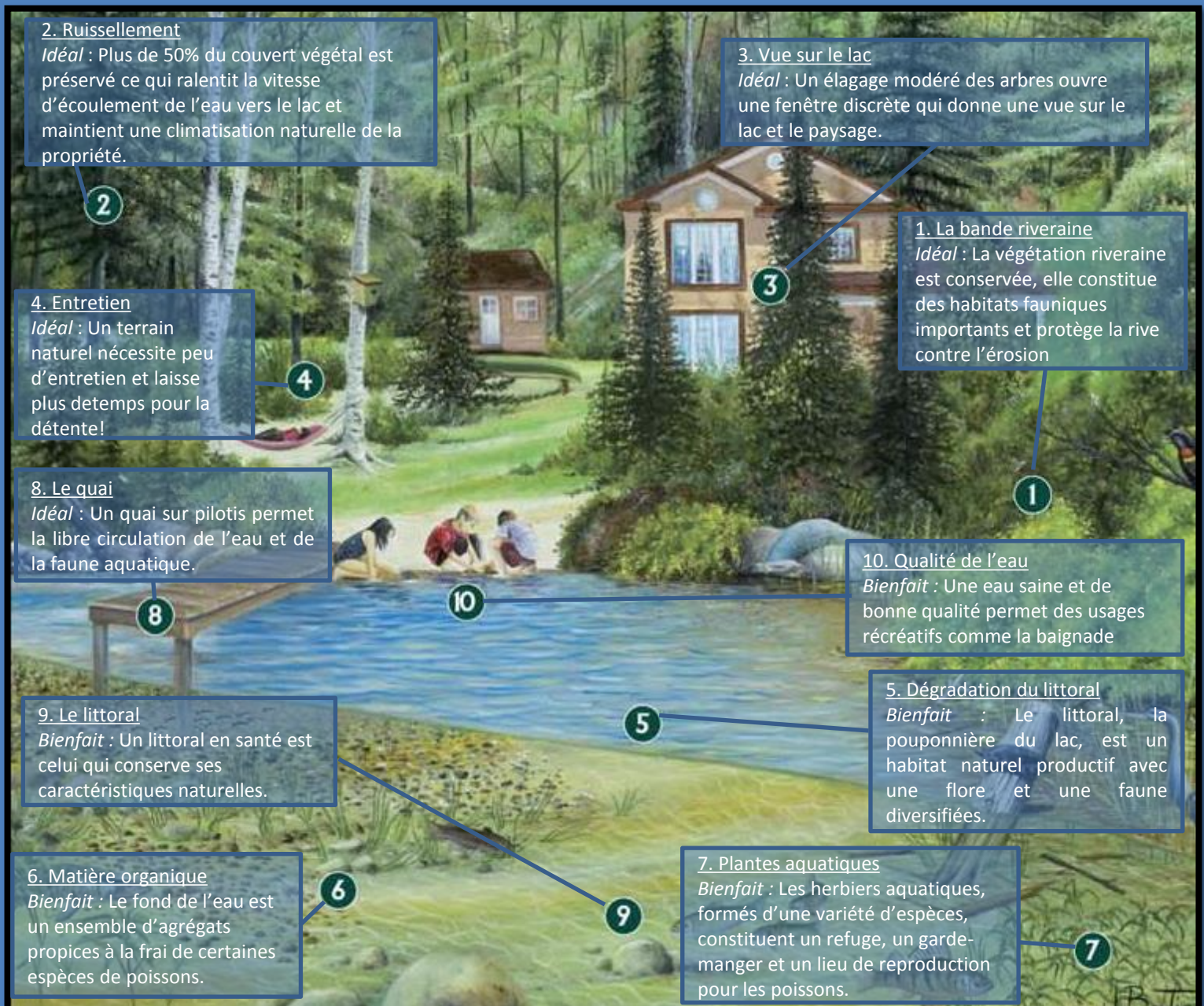
7. Plantes aquatiques
Impact : La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène; les espèces sensibles disparaissent au profit des espèces plus tolérantes.

Source: RAPPEL et Pêches et Océans Canada, 2007, Vivre au bord de l'eau!

L'AMÉNAGEMENT IDÉAL

La cohabitation avec votre lac ou votre cours d'eau est possible en prenant les précautions qui se doivent. Le principe de précaution veut que l'on s'abstienne d'intervenir sur le paysage naturel si on ne peut pas prévoir les impacts de nos actions sur l'environnement.

VOICI UN EXEMPLE D'AMÉNAGEMENT IDÉAL:



Source: RAPPEL et Pêches et Océans Canada, 2007, Vivre au bord de l'eau!

PLAN D'ACTION POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RURALE D'AUSTIN



« La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine. »

C'est dans le cadre de sa mission de développement durable et avec la volonté d'élaborer un outil de **gestion optimale** qui tiendrait compte des différentes dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle, que **la municipalité d'Austin a mis sur pied un plan d'action concret.**

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document inspirant qui comporte quatre grands axes de développement, vingt orientations stratégiques et pour 2015, cinquante-huit actions qui permettront de réaliser leur vision. En soi, chaque action constitue un engagement public. En parallèle, la municipalité développera des outils de contrôle qui lui permettront de suivre l'évolution des actions et des réalisations du plan d'action.

Le plan d'action de la municipalité d'Austin est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploaddir/files/Plan-amenagement-AUS20141211-WEB.pdf>

Vous avez des articles intéressants qui pourraient être publiés dans le bulletin? Vous désirez partager vos expériences ou simplement nous donner des nouvelles de votre association. Communiquez avec :

Thalie Fournier
Agente de développement
et communication

RAPPEL

Téléphone : 819 564-9426

Courriel : rappel@rappel.qc.ca

Suivez-nous sur
facebook.

Et n'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook
 et sur notre site internet www.rappel.qc.ca

